

### Paragraphe 31

*Estimez-vous qu'il conviendrait de continuer à mettre l'accent dans le 33 C/5 sur l'action relative au patrimoine culturel ? Y a-t-il de nouveaux aspects ou activités qui pourraient mériter une attention et une réflexion particulières ?  
Avez-vous des suggestions en vue de renforcer encore les activités, le rôle et l'impact du Centre du patrimoine mondial ?*

### Réponse du Canada

Bien que nous préconisons une orientation axée sur le patrimoine culturel et sa préservation, nous croyons néanmoins qu'une plus grande importance doit être accordée à des initiatives intersectorielles telles que l'éducation artistique, dans le document 33 C/5. Si l'éducation artistique (et culturelle) devient centrale dans les politiques éducatives et culturelles à la fois des pays en développement et industrialisés, le besoin de préserver le patrimoine culturel sera mieux compris.

Nous recommandons également de mettre davantage l'accent sur les artistes vivants et la création contemporaine puisqu'ils s'inscrivent aussi dans notre patrimoine culturel. Ainsi, les liens sociaux qui existent et se tissent naturellement entre l'éducation, la communication et l'information seront mis en évidence et faciliteront l'intégration de ces activités dans plusieurs secteurs.

### Paragraphe 32

*Y a-t-il des tendances, des perspectives ou des actions que vous voudriez voir prendre en compte en relation avec l'Alliance mondiale et qui devraient être reflétées dans le 33 C/5 ?*

### Réponse du Canada

L'Alliance mondiale doit être évaluée dans le contexte du travail réalisé par d'autres réseaux internationaux et du travail d'ONG, d'associations professionnelles et de guildes d'artistes sur le plan national.

Le travail de l'Alliance mondiale doit aussi être évalué avec la perspective du travail en cours afin d'élaborer une Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, même si le lien entre les deux risque de demeurer ambigu jusqu'à l'adoption de la Convention à la 33<sup>e</sup> Conférence générale. Nous recommandons également d'entreprendre une évaluation du travail réalisé dans les pays pour promouvoir la diversité culturelle et de renforcer les capacités afin d'établir l'orientation future de cette nouvelle activité.